

LE PRETRE SANCTIFIE PAR SA MESSE

DIX-HUITIEME ET DERNIERE MEDITATION

Marie, Modèle et Médiatrice du Prêtre à l'autel.

Le saint Sacrifice mieux compris aura déjà enseigné au prêtre, plus clairement, les devoirs de sa charge toute divine, et les vertus qu'elle réclame pour satisfaire aux droits de Dieu et aux besoins des âmes. Il voudra, nous n'en doutons pas, être fidèle à pratiquer les premiers et à acquérir les secondes. Mais il sait bien qu'il n'y pourrait parvenir sans le concours assidu et le secours miséricordieux de Marie.

Nous n'avons pas le dessein d'étudier ici ce que peut attendre le prêtre, dans toutes les situations et dans tous les actes de sa vie sacerdotale, de l'assistance maternelle de la Très Sainte Vierge. Nous voulons simplement indiquer ce que Marie peut et veut lui être dans la célébration de son sacrifice quotidien.

Etant d'abord entendu que Marie possède éminemment la plénitude de la grâce du sacerdoce — et qu'elle a été choisie de Dieu pour en être la dispensatrice universelle, — nous verrons ensuite en quelle perfection elle donne l'exemple des vertus essentielles que le prêtre doit apporter à la célébration des divins Mystères, — et enfin avec quelle maternelle condescendance elle veut être sa médiatrice auprès de Jésus et le supplément de toutes ses insuffisances.

I. — Marie possède la grâce du Sacerdoce.

Que la très sainte Mère de Dieu possède d'une manière sublime la grâce de l'état sacerdotal, c'est ce qui paraît ressortir évidemment de cette plénitude de grâce que l'Ange constatait en elle avec une profonde vénération et proclamait avec admiration, comme la merveille des complaisances divines : *Ave, gratia plena : Dominus tecum !* Encore que plusieurs, au firmament du monde surnaturel, aient été dits "pleins de grâce," il est mani-